



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 10135

#### Texte de la question

M Gerard Istace attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la revendication de l'Association nationale des retraites des PTT visant a obtenir le benefice des avantages telephoniques accordes aux agents en activite et souhaite se faire preciser les raisons qui s'opposent a la satisfaction de cette demande.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il a ete decide de concretiser le lien qui unit les retraites des PTT au service public pour lequel ils se sont devoues tout au long de leur carriere. Aussi, les anciens fonctionnaires des postes et telecommunications, titulaires d'une pension civile de l'Etat en paiement, beneficient, a partir du 1er octobre prochain, de la gratuite de l'abonnement telephonique et des redevances de location-entretien du poste de base.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Istace Gerard](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10135

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** postes, telecommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, telecommunications et espace

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 février 1989, page 943